



Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : Médecin	Diplôme ou équivalence : Docteur en médecine
Filière(s) concernée(s) : Médico-social	Cadre d'emploi : A
Emploi repère : Classification associée :	Grade : médecin
Encadrement : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Nombre de personnes à encadrer : /	Encadrant de direction <input type="checkbox"/> Encadrant de service <input type="checkbox"/> Encadrant de proximité <input type="checkbox"/>
NBI : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non (nombre points + rubrique)	Nombre de point :
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : MDPH - 1C rue Félix Le Dantec - 29018 Quimper cedex	
Lieu d'affectation de l'agent : MDPH Quimper	Résidence administrative du poste : Quimper

Descriptif du poste :

Contexte du poste
<p>Instauré par la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Maison Départementale des Personnes Handicapées assure une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil. Elle évalue les besoins de compensation des usagers et assure le fonctionnement de la Commission des Droits et des personnes Handicapées.</p> <p>La MDPH est un groupement d'intérêt public dont la Présidence est assurée par le Président du Conseil départemental.</p> <p>Placé sous la responsabilité du responsable du pôle médical, le médecin examinera les demandes présentées par les usagers à la MDPH et déterminera, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, la compensation nécessaire à leurs besoins.</p> <p>Il participera également à des travaux en collaboration avec les autres pôles de la MDPH.</p>

Missions :	Activités :
Le médecin participe à l'évaluation du handicap de la personne enfant ou adulte et de ses besoins.	Participer aux différents niveaux de l'évaluation à l'élaboration du plan personnalisé de compensation pour les dossiers de demandes des personnes handicapées, avec une démarche de travail adaptée et transversale. Evaluer sur pièces ou en consultation la perte de l'autonomie et les besoins de la personne handicapée.
Le médecin évaluateur informe et conseille les professionnels médicaux, paramédicaux et médico-sociaux de la MDPH dans les domaines du handicap.	Veiller à l'application, en concertation avec les responsables de pôles, de la réglementation et des procédures d'évaluation des demandes émises par les personnes handicapées.
Le médecin évaluateur participe au fonctionnement de la CDAPH.	Participer à la présentation des dossiers aux membres de la CDAPH Participer sur certaines thématiques aux CDAPH plénières.
Travaillant avec l'ensemble des partenaires de la MDPH du secteur du handicap (associations, établissements, services médico-sociaux, centres de ressources...), le médecin sera amené à poursuivre le développement de ce réseau afin de mener à bien les actions partenariales dans le champ du handicap de l'adulte et/ou de l'enfant sur le territoire.	Etre force de proposition auprès des confrères, collègues évaluateurs et des différents partenaires pour garantir une meilleure compréhension des enjeux de complétude du dossier de demande et notamment du certificat médical.
Évolution possible : oui, les activités décrites peuvent évoluer en fonction de l'évolution de la réglementation, des missions de la MDPH, du projet d'établissement, de l'organisation et des outils métiers de la CNSA.	

Santé sécurité au travail

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

Compétences :

		Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
Savoir faire (compétences métier)	Niveau de formation initiale : docteur en médecine	Niveau : 4	Niveau : 4
	Connaissance de la loi du 11 février 2005	Niveau : 3	Niveau : 4
	Connaissance du fonctionnement, des enjeux et des politiques des institutions sanitaires, sociales et médico-sociales	Niveau : 3	Niveau : 4
	Compétence et motivation pour le domaine de la santé publique	Niveau : 3	Niveau : 4
Savoir être (compétences comportementales)	Sens du relationnel, capacité à s'inscrire dans une démarche institutionnelle	Niveau : 3	Niveau : 4
	Savoir travailler en équipe	Niveau : 3	Niveau : 4
	Capacité d'analyse et de synthèse	Niveau : 3	Niveau : 4

Fonction du supérieur hiérarchique :

Mise à jour le : 01/08/2024

version janvier 2023

	Rigueur et sens de l'organisation	Niveau : 3	Niveau : 4
	Qualité d'écoute et de communication	Niveau : 3	Niveau : 4
	Capacité à favoriser l'expression de la demande d'aide, à la clarifier	Niveau : 3	Niveau : 4

Niveau 1 Notions/Débutant	Niveau 2 Travail en semi autonomie/Qualifié	Niveau 3 Maîtrise	Niveau 4 Expertise
-------------------------------------	---	-----------------------------	------------------------------

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition : (préciser les spécificités liées au poste)	Ordinateur portable, imprimante, photocopieur, téléphonie sur ordinateur
Exigences du poste :	Déplacements ponctuels, travail pluridisciplinaire
Environnement lié au poste de travail	Bureau individuel ou partagé
Télétravail	<input checked="" type="checkbox"/> oui selon les nécessités de service <input type="checkbox"/> non

Pour rappel :

- La fiche de poste est susceptible d'évoluer
- Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)